

Jean Leduc

Quelques aspects de l'écriture du temps chez les historiens français de la seconde moitié du XX^e siècle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Jean Leduc, « Quelques aspects de l'écriture du temps chez les historiens français de la seconde moitié du XX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 07 mars 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index416.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index416.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Jean Leduc

Quelques aspects de l'écriture du temps chez les historiens français de la seconde moitié du XX^e siècle

Pagination de l'édition papier : p. 21-28

- 1 « L'histoire est de bout en bout écriture » dit Paul Ricœur¹. Au sein du vaste problème de l'écriture de l'histoire — c'est à dire de sa construction — j'ai choisi de m'intéresser plus particulièrement, dans cet exposé, à ce que le même auteur appelle la « phase littéraire ou scripturale »² de l'opération : la mise en texte proprement dite, les mots qu'emploient les historiens, les formes qu'ils leur donnent et la manière dont ils les arrangent pour exprimer la temporalité.
- 2 Je me poserai, à ce propos, trois questions :
- À quels temps les historiens conjuguent-ils les verbes ?
 - Quels mots ou expressions porteurs d'indications temporelles utilisent-ils de préférence ?
 - Comment organisent-ils leurs ouvrages sur la « flèche du temps », aussi bien à l'échelle macro-textuelle (le plan d'ensemble de leurs ouvrages) que micro-textuelle (l'agencement des séquences) ?
- 3 Ces questions, les littéraires — utilisant les grilles élaborées, par exemple, par Gérard Genette³ ou Harald Weinrich⁴ — se les posent, à propos des textes romanesques. En revanche, ils négligent complètement de se les poser à propos des œuvres des historiens contemporains. Et quand je dis « contemporain », cela nous reporte loin en arrière, Michelet semblant être le dernier à être digne de l'attention des spécialistes de l'analyse littéraire. Ces derniers semblent considérer l'histoire comme hors du champ de la « littérature ». Il suffit de consulter les publications à l'usage des étudiants en littérature ou en linguistique pour prendre la mesure de cette indifférence. Cette indifférence pouvait mieux se comprendre quand l'histoire, soucieuse de se faire admettre à part entière dans le champ des sciences humaines, entendait se garder de ce que Langlois et Seignobos appelaient les « ornements littéraires ». Elle se comprend moins dès lors que les historiens de métier, sans renoncer à leur ambition de dire quelque chose de véridique sur le passé, admettent et professent, dans leur grande majorité : premièrement que l'histoire est toujours reconstruction de ce passé ; deuxièmement que l'histoire, même la plus « structurale », reste peu ou prou un récit ; troisièmement que, pour « boucher les trous » laissés par les sources, mais aussi pour donner sens et vie à ce récit, l'histoire comporte toujours une part de fiction, utilise les ressorts de la fiction. Ce qu'Emmanuel Macron rassemble dans la formule suivante : « Le travail historique n'est qu'une reconstruction du passé, à partir des traces disponibles et grâce à l'écriture »⁵. Cette inflexion épistémologique des historiens pourra-t-elle convaincre leurs collègues littéraires de considérer le texte historique contemporain comme digne de leur analyse ? On note quelques signes récents en ce sens concernant l'écriture de Duby⁶. Il est vrai que la critique, de son côté, semble, aujourd'hui, en rabattre un peu de sa conception très exclusiviste de la « littérature »⁷.
- 4 En attendant, je fais le pari que les outils d'analyse élaborés par les littéraires sont transférables aux textes historiques contemporains, ce qui revient à postuler que ceux-ci peuvent appartenir, eux aussi, au champ littéraire. Les constats que je hasarde, ne font, on va le voir, que confirmer des intuitions que, sans doute, nous partageons tous. Encore fallait-il vérifier le bien fondé de ces intuitions et esquisser des typologies, ce que j'ai tenté de faire à partir d'un échantillon d'une centaine d'ouvrages d'historiens universitaires français publiés dans la seconde moitié du XX^e siècle⁸.

L'histoire universitaire, aujourd'hui, utilise massivement le présent de narration

Le présent de l'indicatif est devenu, depuis un quart de siècle, le temps de base des séquences narratives du texte historique

- 5 Il n'a jamais été absent des autres séquences. Ainsi il a toujours été utilisé par l'historien pour introduire une citation (Michelet, dans *Histoire de la Révolution française* : « Dans son livre de 1796, écrit en pleine réaction, Necker nous *avoue* confidentiellement ce qu'était son projet [...] : "Le défaut de mon projet [...]" »), pour commenter un document et, bien sûr, pour formuler un jugement (« La convocation des États Généraux de 1789 *est* l'ère véritable de la naissance du peuple », phrase inaugurale du même ouvrage). Dans une séquence narrative où les verbes se conjuguent aux temps du passé, le présent (on parlera ici, dans ce cas, de « présent historique ») a souvent été utilisé pour donner un effet de dramatisation, d'accélération de l'action (du même Michelet, au détour d'un récit au passé des événements du 12 juillet 1789 : « Un jeune homme, Camille Desmoulins, *saute* sur une table »).
- 6 Ce qui est nouveau, dans la seconde moitié du XX^e siècle et surtout dans son dernier quart, c'est, dans la narration des événements, le passage d'un système où les temps de base étaient le passé simple (pour exprimer l'action) et l'imparfait (pour dresser l'arrière-plan) à un système où le temps de base est le présent : on parlera, dans ce cas, de « présent de narration »⁹ (pour le distinguer du « présent historique » qu'on vient d'évoquer).
- Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, ce choix du présent de narration était très rare (Pierre Renouvin, Adrien Dansette, Jacques Chastenet).
 - Son usage se répand dans la seconde moitié des années 1960 et, surtout, dans les années 1970 : il est le temps de base des thèses (et ouvrages ultérieurs) d'Emmanuel Le Roy Ladurie (1966), François Lebrun, André Kaspi, Michel Vovelle, Robert Mandrou, *etc.* Cependant, à cette époque, beaucoup restent encore fidèles au passé simple, tels Pierre Barral, Adeline Daumard, Philippe Dollinger, Jean Jacquart, *etc.*
 - Il ne devient massif qu'à partir des années 1980, encore que le passé conserve des adeptes tels Jean-Jacques Becker, Nicolas Werth ou les auteurs du *Livre noir du communisme*.
- 7 On remarque, quelle que soit leur pratique, des « dérapages » chez d'assez nombreux auteurs. Entendons par là des passages intempestifs (abandon temporaire sans justification logique telle que analepse ou prolepse) du présent de base aux temps du passé ou vice-versa. Certains auteurs dépassent même le stade du dérapage pour confiner à l'errance, semblant balancer sans cesse entre passé simple et présent de l'indicatif, tel Jacques Le Goff.

Dans quelle mesure ces usages divers sont-ils des choix conscients et comment expliquer l'invasion du présent de narration au cours du dernier tiers du siècle ?

- 8 Remarquons d'emblée que les tentatives de corrélation entre l'usage de tel ou tel temps de base et la génération ou l'orientation idéologique de l'historien ainsi que la période et le sujet qu'il étudie n'aboutissent à aucun résultat significatif.
- L'usage croissant du présent de narration résulte-t-il d'une contamination inconsciente de l'écrit par l'oral ? Le passé simple a pratiquement disparu du langage oral courant, laissant place au présent, essentiellement, semble-t-il, pour des raisons de facilité d'usage. De surcroît, notre *corpus* est composé d'ouvrages universitaires, c'est-à-dire d'ouvrages rédigés par des gens qui, presque tous, enseignent : or il suffit — ce qui fut souvent notre cas — d'écouter enseigner l'histoire pour constater que cela se fait presque toujours au présent de narration. Écrit-on l'histoire comme on la parle ? Il serait intéressant d'étudier un échantillon d'historiens non enseignants...
 - Cette irruption du présent est-elle plutôt un choix, plus ou moins conscient, plus ou moins raisonné, un choix épistémologique : la volonté d'établir un certain type de rapport entre l'événement passé que l'on narre et le moment présent de la narration, une manière de « gérer » l'écart temporel entre « histoire » au sens de ce qui s'est passé jadis ou naguère et « histoire » au sens de ce que j'en dis *hic et nunc* ? Si tel est le cas, on peut formuler au moins deux hypothèses.

- 9 Première hypothèse : choisir, désormais, le plus souvent, le présent de narration, ne serait-ce pas vouloir rendre le passé présent — « comme si on y était » — faire revivre le passé, comme Michelet avait l'ambition d'une « résurrection de la vie intégrale » ?
- 10 Seconde hypothèse : à l'inverse de cet effort supposé pour rapprocher le passé du présent, choisir le présent de narration, ne serait-ce pas, au contraire, une manière de marquer leur infranchissable distance, une manière d'affirmer la présence de l'historien. Pour reprendre la distinction de Benveniste, les historiens universitaires français, dans le dernier quart du XX^e siècle basculeraient ainsi, dans les séquences narratives, du mode du « récit » (dont le temps de base est le passé simple, temps de l'accompli, où, comme disait Barthes, l'histoire « se raconte toute seule ») au mode du « discours » (dont le passé simple est exclu, où le présent domine, où s'affiche la présence de l'énonciateur). Si l'usage même du présent de l'indicatif n'est peut être pas un choix conscient, il pourrait résulter d'une attitude intellectuelle qui, elle, est tout à fait consciente et de plus en plus répandue : l'historien sait qu'il ne peut échapper à son présent.
- 11 Jacques Rancière ¹⁰ fait de Michelet le précurseur de ce « présentisme » du texte historique. Avec cet historien, dit-il, « la mise du récit au présent rend ses pouvoirs d'assertion analogues à ceux du discours ». Jacques Rancière s'appuie surtout sur le passage que Michelet consacre à la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, texte où, en effet, le présent règne en maître. Cependant, si l'on analyse l'étude, par Michelet, d'autres grandes journées de la Révolution, on constate que l'usage des temps de la conjugaison y reste, en fin de compte, très « classique ». Il en va ainsi du récit des journées de juillet 1789, de celui du 10 août 1792 ou de Valmy : le temps de base y est le passé simple, avec — il est vrai assez souvent — des passages au présent historique pour exprimer la soudaineté, la précipitation. Quant à l'arrière-plan, il est, même pour la Fête de la Fédération, à l'imparfait/plus-que-parfait.
- 12 On peut remarquer que le roman français du dernier demi-siècle n'a pas suivi la même évolution que l'histoire, du moins pas avec la même ampleur. Certes, le Nouveau Roman a fait un large usage du présent (et s'en est expliqué). Certes ce présent est — à dessein ou intempestivement — plus employé dans les romans d'aujourd'hui qu'autrefois. Mais les temps du passé (au premier rang desquels le passé simple) y restent largement dominants, particulièrement... dans les romans d'anticipation.

Le texte historique est saturé d'indicateurs temporels. Il privilégie ceux qui expriment une datation absolue

- 13 On entendra par indicateurs temporels — autres que les temps de la conjugaison — les mots ou groupes de mots à connotation temporelle tels que adverbes, locutions adverbiales, prépositions, conjonctions, locutions conjonctives, adjectifs, substantifs, verbes. Deux constats peuvent être faits :

Premier constat : dans les séquences narratives, ces indicateurs sont nombreux

- 14 Le critère quantitatif utilisé pour l'enquête est le pourcentage de signes typographiques qu'ils représentent dans chaque séquence étudiée.
- 15 Ne font exception à cette règle que les séquences de type « scène » (au sens de Genette, c'est à dire quand, à défaut d'être isochrones, le temps du récit et le temps de l'histoire qu'il raconte sont plus ou moins proches : le détail du récit est alors si grand que les faits n'ont pas besoin de médiateurs pour s'y enchaîner l'un à l'autre). En revanche, plus l'écart entre temps du récit et temps de l'histoire que raconte ce récit se creuse, autrement dit plus l'historien a recours au « sommaire » (accélération du récit) ou à « l'ellipse » (intervalle de temps non raconté), plus les indicateurs sont nombreux, représentant 10 % et souvent plus des signes de la séquence.
- 16 La même variation peut être observée dans les séquences narratives des romans ; cependant, même dans les plus elliptiques, le pourcentage d'indicateurs temporels observés y est presque toujours bien moindre que dans les séquences comparables des textes historiques (en général de moitié).

Cela tient à une différence fondamentale entre texte historique et texte romanesque

- 17 Le texte romanesque se réfère presque exclusivement à une chronologie interne : il pratique une datation relative situant les faits racontés les uns par rapport aux autres ; il utilise donc surtout des indicateurs d'enchaînement ; de surcroît, il reste souvent dans le flou, l'à-peu-près¹¹. Le texte historique use, lui aussi, pour lier le récit, d'indicateurs d'une chronologie relative mais — et c'est le second constat — sa spécificité est de faire constamment référence à une chronologie externe : il pratique une datation absolue, situant les faits par rapport au temps universel, celui du calendrier et le faisant souvent avec précision (allant jusqu'à mentionner le quantième). Et cette caractéristique se retrouve jusque dans les séquences non narratives des textes historiques, même si, dans ces « pauses » (Genette), les indicateurs temporels sont généralement beaucoup moins nombreux que dans les séquences narratives. Dans tous les cas, la mention des dates est l'une des composantes du caractère référentiel de l'écriture de l'histoire, un des fondements de sa crédibilité. « Sans repères chronologiques, la connaissance du passé n'est que de la bouillie informe » dit Alain Corbin¹².

L'histoire — même lorsqu'elle semble s'en défendre — est toujours, peu ou prou narration, « mise en intrigue » d'un récit

- 18 C'est pourquoi — cela a déjà été souligné par d'autres — on ne saurait parler de « retour du récit ». On se placera successivement à l'échelle macro-textuelle et à l'échelle micro-textuelle.

À l'échelle macro-textuelle, celle de l'organisation d'ensemble des ouvrages, le plan chronologique l'emporte largement, qu'il soit explicite ou non

- Il peut être exclusif, à quelques pauses descriptives près (l'auteur présente souvent un état initial).
- Il peut être dominant, tout en ménageant, — le plus souvent au cœur de l'ouvrage — une partie descriptive qui concerne généralement les aspects économiques, sociaux ou culturels, moins « racontables » que les faits de politique intérieure ou internationale.
- Il peut prendre des formes plus subtiles. Tel est souvent le cas de l'histoire à tendance anthropologique. En démographie historique, histoire de la population, histoire de la famille, par exemple, l'auteur aborde successivement les âges de la vie, les étapes de la procréation : ainsi procède Mireille Laget dans *Naissances*¹³. Dans d'autres domaines, l'auteur peut proposer une série de tableaux mais cette succession de tableaux décrivant des états différents les uns des autres suggère, en fait, un « procès », une évolution et constitue donc un récit (Philippe Carrard¹⁴ parle de « récit par strates ») : ainsi font Philippe Ariès dans *L'homme devant la mort*¹⁵ ou Duby dans *Le temps des cathédrales*¹⁶. L'auteur peut aussi aborder successivement des thèmes, des aspects différents, mais il se trouve qu'il s'agit d'aspects dominants du sujet à une période donnée : on a souvent, dans ce cas, un plan « en tuiles », l'auteur remontant en arrière pour exposer la genèse de chacun des thèmes successivement abordés : ainsi font Pierre Guillaume dans son ouvrage sur les tuberculeux¹⁷ ou Alain Corbin dans celui qu'il consacre à la prostitution¹⁸.
- Rares sont, en fin de compte, les ouvrages dont le plan d'ensemble est entièrement ou à dominante clairement thématique et où le narratif ne se manifeste qu'à l'échelle micro-textuelle. *Introduction à la France moderne*¹⁹ de Mandrou, *La peur et l'Occident* de Jean Delumeau ou la thèse de Michel Vovelle sur la vie religieuse en Provence²⁰ relèvent de ce type de construction.
- Entre les ouvrages à plan exclusivement ou majoritairement chronologique et les ouvrages à plan thématique, on en trouve qui combinent, de manière équilibrée, thématique et chronologique, qu'il s'agisse d'une alternance assez régulière (comme dans *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*²¹ de Henri-Irénée Marrou ou *La fête révolutionnaire*²² de Mona Ozouf) ou d'un glissement progressif d'un mode à l'autre (comme dans *Les droites en France* de René Rémond²³).

- On peut aussi mentionner le cas du « récit répétitif » (au sens de Genette : quand une même histoire donne lieu à plusieurs récits) : ainsi, dans *Saint Louis*²⁴, Jacques Le Goff présente successivement un récit de vie classique, une présentation chronologique des regards des contemporains, un portrait en pied du roi. Cette manière de varier les points de vue peut être repérée aussi dans *Le dimanche de Bouvines*²⁵ de Duby, voire dans la thèse de Braudel.

À l'échelle micro-textuelle, le récit n'est jamais absent

19 Le texte historique est un entrelacement (un « collage » dit Philippe Carrard) de séquences narratives d'une part, de séquences explicatives, argumentatives ou descriptives d'autre part. Notons le caractère un peu formel de ces distinctions : ainsi chacun sait que la séquence la plus factuelle est implicitement explicative, l'ordre temporel de mention des faits induisant un enchaînement *chrono-logique*, une impression de lien de cause à effet chez le lecteur.

- Le récit peut-être dominant (on dit aussi enchâssant) : dans ce cas, les séquences narratives non seulement occupent une large place mais encore elles précèdent le discours de l'historien sur l'événement raconté qui vise à en éclairer le sens : séquences explicatives et argumentatives ou narration rétrospective (analepse).
- Le récit peut être dominé (enchâssé) : dans ce cas, les séquences narratives occupent une place plus réduite — il peut même s'agir de la simple allusion à un fait que l'auteur suppose connu ou d'un rappel sommaire — et ces récits suivent le discours de l'auteur, venant, *a posteriori*, à l'appui de ses affirmations, les illustrant d'exemples (*exempla*).

20 A vrai dire, plus encore que le rapport quantitatif entre séquences narratives et séquences non narratives, c'est leur ordre dans le texte qui caractérise récit dominant et récit dominé : ainsi dans le passage de sa thèse que Braudel consacre à Lépante, le tiers seulement des 21 séquences sont narratives et le combat lui-même n'occupe que trois lignes ; mais ce sont les séquences narratives qui ouvrent chaque phase de ce texte, précédant toujours les séquences explicatives, rythmant ce qui, en fin de compte, est bien un récit.

21 Conclusion toute provisoire : en ce qui concerne sa temporalité, le texte de l'histoire universitaire française qu'on dit nouvelle s'inscrit à la fois en continuité et en rupture avec ses devanciers. Continuité dans la mesure où — comme le roman — il reste fondamentalement un récit, mais — à la différence du roman — un récit constamment et explicitement référentiel, non seulement parce qu'il renvoie systématiquement à ses sources mais parce qu'il « se cale » sans cesse, par la mention de dates, à une chronologie qui lui est extérieure. Rupture dans la mesure où, écrit jadis aux temps du passé, le texte historique se conjugue, aujourd'hui, le plus souvent, au présent de l'indicatif.

22 Cette ébauche se veut une invitation — adressée aux historiens et aux littéraires, pourquoi pas associés — à des recherches plus systématiques sur la « textualité » de l'histoire, et pas seulement en ce qui concerne la temporalité : d'autres pistes sont possibles, telles que l'usage de la métaphore, les marques explicites de la présence de l'auteur (l'usage du « je » ou du « nous »), la focalisation, l'intertextualité, etc.

Notes

1 Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 171.

2 *Idem*, p. 171.

3 Gérard GENETTE, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, 288 p.

4 Harald WEINRICH, *Tempus, besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 1964, traduction française *Le Temps*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, 333 p.

5 Emmanuel MACRON, « La lumière blanche du passé », dans *Esprit*, août-septembre 2000, p. 22.

6 Danielle Bohler, spécialiste de littérature médiévale, s'interroge sur « Le travail de l'écriture » dans les ouvrages de Georges Duby consacrés à l'histoire des femmes ; voir Danielle BOHLER, « Le travail de l'écriture », dans *Clio. Histoire, femmes, sociétés*, n° 8,

1998, pp. 44-63 ; Mirna Velcic-Canivez, qui enseigne la linguistique, analyse *Le chevalier, la femme et le prêtre* : Mirna VELCIC-CANIVEZ, « Histoire et intertextualité. L'écriture de Georges Duby », dans *Revue historique*, n° 613, janvier-mars 2000, pp. 187-206.

7 On remarquera qu'au XIX^e siècle, le clivage histoire/roman n'avait pas cette rigueur. Les Goncourt, qui ont commencé par des ouvrages d'histoire avant de publier des romans, écrivent dans leur *Journal*, en date du 24 novembre 1861 : L'histoire est un roman qui a été, le roman de l'histoire qui aurait pu être ».

8 Pour une analyse d'ensemble des rapports entre temps et histoire, je me permets de renvoyer à Jean LEDUC, *Les historiens et le temps*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 328 p.

9 Nous empruntons cette distinction à Anne HERSCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Éditions Belin, 1993.

10 Jacques RANCIÈRE, *Les noms de l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 213 p.

11 Ce ne fut pas toujours le cas : beaucoup de romans du XIX^e siècle comportent des mentions directes ou indirectes de dates exactes ; certains commencent même par une référence au calendrier tels *Le Cousin Pons*, *La Cousine Bette*, *Les Paysans*, *La Chartreuse de Parme*, *L'Éducation sentimentale*, etc.

12 Alain CORBIN, *Historien du sensible*, Paris, Éditions La Découverte, 2000, p. 175.

13 Mireille LAGET, *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 346 p.

14 Philippe CARRARD, *Poétique de la Nouvelle histoire*, Lausanne, Éditions Payot, 1998, 256 p.

15 Philippe ARIÈS, *L'Homme devant la mort*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 641 p.

16 Georges DUBY, *Le Temps des cathédrales*, Paris, Éditions Gallimard, 1976, 379 p.

17 Pierre GUILLAUME, *Du Désespoir au salut*, Paris, Éditions Aubier, 1986, 376 p.

18 Alain CORBIN, *Les Filles de noce*, Paris, Éditions Aubier, 1978, 571 p.

19 Robert MANDROU, *Introduction à la France moderne*, Paris, Éditions Albin Michel, 1961, 401 p.

20 Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Plon, 1973, 697 p.

21 Henri-Irénée MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, Éditions du Seuil, 1948, 596 p.

22 Mona OZOUF, *La Fête révolutionnaire*, Paris, Éditions Gallimard, 1976, 340 p.

23 René RÉMOND, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Paris, Éditions Aubier, 1954, 323 p.

24 Jacques LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, 976 p.

25 Georges DUBY, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris, Éditions Gallimard, 1973, 302 p.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean Leduc, « Quelques aspects de l'écriture du temps chez les historiens français de la seconde moitié du XX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 07 mars 2008.

URL : <http://rh19.revues.org/index416.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Comment, par leurs choix d'écriture, les historiens français de la seconde moitié du vingtième siècle expriment-ils la temporalité ? Le présent de l'indicatif a pris, au cours du dernier quart du siècle, la place du passé simple comme temps de base des séquences narratives. Parmi les mots ou groupes de mots qui servent d'indicateurs temporels, prédominent ceux qui expriment

une datation absolue. Enfin le récit chronologique est la forme dominante de construction, aussi bien à l'échelle macro-textuelle qu'à l'échelle micro-textuelle.

Some aspects of the writing of time among French historians in the second half of the 20th century. How did the French historians of the second half of the twentieth century express the time ? During the last quarter of the century, the present tense replaced the "passé simple" (past simple) as the basic tense of narrative sequences. Among the words or groups of words indicating time, those expressing an absolute dating predominate. The chronological narrative is the main form of the historical books, on the macro-textual scale as well on the micro-textual one.

Licence portant sur le document : Tous droits réservés